

Procès-verbal du Conseil d'école

En attente de validation lors du prochain conseil d'école

ECOLE : Auguste RENOIR, MARRAKECH
réunion : 19.06.2019

Date de la

Excusés : Monsieur Philippe CASENAVE, Consul Général de France à Marrakech
Monsieur Michel HOUDU : Conseiller Culturel Adjoint
Madame Anne SIMON, I.E.N en résidence au Maroc

Présents : Monsieur Lilian FILIPOZZI, Proviseur-adjoint du lycée Victor Hugo
Monsieur Jean-Louis PESENTI, Directeur des Affaires Financières

Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

Professeurs de langue arabe :

Monsieur AÏT OUMBARKJamale
Monsieur EL MOUADDIB Mourad
Monsieur KABIL Imad

Professeurs des écoles :

Madame HOUNETEdith	Madame HEYDClaire
Madame HAILAK Céline	Madame LAMBLINGAnne
Madame TASCHE Anna	Madame AZNHAOURIGaëlle
Madame CHOQUET Vanessa	Madame POIRETTE Valérie
Madame SOUFI Caroline	Madame MOUNIRClémence
Madame ZAYANE Béatrice	Madame GRAVOULET Emilie

Membres de l'Administration :

Madame Amélie LIBRE, Directrice de l'école Auguste Renoir
Madame Marie Noëlle MARTIN, ASEM excusée
Madame Dominique ARNAUD, secrétaire

Représentants de Parents d'élèves :

UCPE :

Madame KHALDAOUI Sofia en remplacement de madame BOULOUART Ghizlane
Madame HAMDOUN Loubna
Madame AGUENAOU Aïcha en remplacement de madame BENOHOUD Milouda
Madame SOUSA Rosa Aline
Madame BENKHALED Hind
Madame EL ACHIR Sfiya

APEMA :

Madame RAHMOUNI Juliette	Madame NASRI Linda
Madame DARAI Anouk	Madame AITLCAID Afaf
Madame DE ANGELIS Cécile	

Convergence et progrès :

Madame BRUN KEBDANI Laurence	Monsieur GHIDALIAStéphane Absent
Madame EL ALAOUI Hind	Madame CHOUKI Aziza

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 20 mars 2019
2. Bilan du projet d'école
3. Bilan des manifestations
4. Coopérative scolaire, ACSM
5. USEP
6. Travaux
7. Rentrée 2019-2020 : inscriptions, organisation et structure pédagogique
8. Questions des représentants de parents.

1- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 08 mars 2019

Le compte rendu du conseil d'école du 08 mars 2019 a été envoyé aux membres du conseil d'école présents ce jour-là.

Aucune modification n'est apportée. Le compte rendu du second conseil d'école de l'année 2018-2019 est adopté à l'unanimité.

2- Projet d'école

Le projet d'école (2016-2019) est dans sa dernière année. Un nouveau sera établi à la rentrée, il s'intégrera au projet d'établissement.

- Axe n°1 : accompagner la loi de refondation de l'école.

Un projet d'école « **institutionnel** » :

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République promulguée le 8 juillet 2013 s'est traduite par la mise en place de nombreuses mesures telles que :

- l'instauration de nouveaux programmes d'enseignement pour l'école maternelle en 2015,
- pour l'élémentaire en 2016, programmes qui ont été révisés en 2018,
- une réflexion sur les rythmes scolaires en liaison avec les rythmes biologiques de l'enfant,
- une réflexion accrue sur le bien-être et le climat scolaire,
- la mise en place des différents parcours (PEAC, citoyen, santé puis orientation au second degré)
- la création des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE).

Ces différentes mesures se sont vues déclinées à l'école Auguste Renoir de Marrakech comme dans les autres établissements français du monde au travers :

→ D'un accent mis sur l'amélioration de la communication au sein de l'école et avec les familles (les e-mails aux deux parents se sont multipliés, les livrets de compétences sont rendus aux parents lors de rendez-vous bi annuels en décembre et en juin)

→ De la mise en place de pédagogies innovantes pour rendre l'élève acteur et citoyen : maternelle (manipulation), langues (rallye, co-enseignement), mathématiques (manipulation), EMC (représentants et conseils d'élèves, semaine de la solidarité,...)

→ De l'accent mis sur l'Education Artistique et Culturelle (création de Musécole, Etend'Arts ...).

- Axe n°2 : favoriser la connaissance qu'ont les élèves de leur environnement proche.

Un projet d'école **ancré dans son environnement** :

→ Avec des enseignements contextualisés : visites pédagogiques, culturelles, classes transplantées (8 classes en ont bénéficié cette année)

- Axe n°3 : prioriser la place des élèves en difficultés et le traitement de celle-ci.

Un projet d'école « **au service des élèves** », avec le suivi et la présence fréquente de Sophie STALDER, enseignante référente.

Cette année,

- 92 observations ont été réalisées en classe par Mme Sophie Stalder, enseignante référente de la zone Maroc.
- 12 élèves à besoins particuliers étaient concernés par un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) dont 9 avec un accompagnement humain (A.S.E.S.H).
- 27 réunions d'équipe de suivi de la scolarité ont eu lieu pour ces élèves.
- 12 élèves ont bénéficié d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Ils étaient 13 l'an dernier.
- 46 réunions d'Equipe Educative (EE) ont eu lieu en présence de Sophie Stalder, d'autres ont eu lieu sans l'enseignante référente.
- 2 élèves se sont vus proposer un maintien en CE1 à la rentrée.

➤ Axe n°4 : encourager la place des TUICE dans les pratiques pédagogiques.

Un projet d'école **tourné vers le numérique**

→ Equipement de vidéoprojecteurs dans toutes les classes.

→ Ordinateur de fond de classe dans chaque salle.

→ Pratiques pédagogiques alliant le numérique à différents moments du processus d'apprentissage (recherche, production, transmission et diffusion de l'information, éducation aux médias, pédagogie différenciée et groupes de besoins...).

Madame Libre remercie l'Etablissement qui dote l'école en matériel informatique.

3- Bilan des manifestations

Actuellement nous sommes dans la période des spectacles de fin d'année (de la MS au CM1), hier a eu lieu le spectacle des classes de CE2 qui a été fort apprécié.

Dans la continuité de Musécole#2, qui cette année encore a rencontré un vif succès et a été suivi de quelques ateliers d'artistes en classe, aura lieu vendredi 21 juin, avec un peu de retard, l'exposition de travaux d'élèves Étend 'Arts.

L'année a de nouveau été riche en manifestations : semaine de la Sciences avec rencontres et défis scientifiques, semaine de la langue arabe, semaine des langues, Achoura, cross, goûter de Noël, Ovalides, semi-marathon....

Madame la Directrice en profite pour saluer l'investissement des différents acteurs, à savoir les enseignants de langue arabe, les associations de parents d'élèves qui participent très activement à certaines de ces manifestations et les partenaires qui sont nombreux (des artistes, des professionnels, l'Institut Français, l'USEP,...).

L'équipe de l'école Renoir les remercie pour leur soutien au projet de l'établissement.

4- Coopérative, ACSM

Anne Lambling, trésorière de l'ACSM-Section Renoir annonce que les comptes seront clos le 31/08/2019 et seront à ce moment là à la disposition des personnes qui veulent en prendre connaissance. A l'heure actuelle il y a 60 000 dirhams sur le compte mais il faudra déduire environ 20 000 dirhams alloués aux classes transplantées et à la participation au financement de projets en maternelle.

5- USEP

Un état des lieux est présenté par Caroline SOUFI. Le bilan moral a été transmis aux familles par mail au mois de juin. Le bilan financier est consultable sur demande auprès de Madame Soufi.

L'USEP Renoir a réalisé 22 séances sur l'année qui ont démarré en octobre, 210 élèves ont participé aux différentes activités dont 169 ont été licenciés (la licence est nécessaire lorsqu'il y a des rencontres avec d'autres écoles et à l'extérieur de l'établissement).

Les ateliers de l'USEP se sont terminés tôt cette année car les infrastructures sportives de la cité scolaire ont été disponibles presque tous les mercredis et que les conditions climatiques ont été favorables. Aucune séance n'a été reportée en cours d'année.

Pour 2019-2020, l'USEP espère proposer 24 séances sur l'année au même tarif qu'en 2018-2019.

L'argent restant pourra être utilisé au paiement de bus pour des déplacements USEP.

L'USEP remercie vivement Mme Anne Laure Bahmad, maman d'élève, pour la tenue des comptes et ce de façon bénévole.

6- Travaux

M. Pesenti prend la parole pour faire un état des lieux de ce qui est en cours et ce qui est à venir.

Projet phase I :

- Le projet a pris du retard (6 à 8 mois) en raison du ramadan, des fêtes de l'Aïd, d'un décès qui a immobilisé le chantier deux bonnes semaines et de l'entreprise.
- Depuis le 10 juin, les travaux ont repris sur les deux chantiers, la livraison est repoussée à une date indéterminée, pas avant début juillet, l'objectif étant d'arriver à tout terminer avant l'Aïd début août. Il restera ensuite le mobilier à installer à partir du 22 août.
- Le mobilier neuf a été commandé, la livraison interviendra fin juillet, il restera à procéder à l'installation dans les salles, ce qui devrait prendre 3 ou 4 jours.
- Quelques salles du nouveau bâtiment scientifique ont été réceptionnées la semaine dernière, avec des réserves, ce qui a permis d'y entreposer le déménagement du bâtiment scientifique actuel, le C, qui était complètement vide le 14 juin.

Plus précisément concernant l'école élémentaire, Renoir 1 vit ses derniers jours, il reste 1 an à Renoir 2 et la nouvelle maternelle sera prête en septembre.

Projet phase II :

Cette phase comprend la restauration de Renoir 1 et la transformation de la salle polyvalente en médiathèque, celle-ci prendra 10 mois environ et la construction d'une nouvelle salle polyvalente et du bâtiment administratif 18 mois.

- Cette phase aussi prend du retard : les entreprises candidates ont été choisies mais le DCE n'est pas encore prêt. Il faudra ensuite l'envoyer aux entreprises qui auront environ 30 jours pour déposer leurs offres, analyser les offres, réunir la commission d'appel d'offres, décider...
- Il y a à ce jour de très fortes probabilités pour que le marché ne soit pas signé fin juillet et donc pas de chantier installé avant la rentrée, voire au mois de novembre.
- Ce probable décalage ne modifie pas le calendrier de changement de salles et de bâtiments pour Renoir, les enseignants commencent à préparer le déménagement pour un début d'année scolaire dans les nouveaux locaux : dans les classes de maternelle de Renoir 2 pour les CE2 et dans le bâtiment C pour les CM1 et CM2.

Travaux au cours de l'été :

- Le gros chantier concerne la restructuration complète du bâtiment C, qui a pu commencer dès le 15 juin, dans la mesure où le planning prévoit une fin des travaux début août, il n'y a pas un jour à perdre. Le chantier est suivi en interne par le responsable immobilier de l'établissement M. Emmanuel Spahn-Quatreboeufs.

- Les trois bâtiments centraux (A, B et C) seront repeints, passage à la chaux, dans un ton très voisin de celui des 2 nouveaux bâtiments, plutôt orangé.
- Les salles de maternelle de Renoir 2 seront repeintes pour accueillir les CE2.

Suite à des questions il est précisé que :

- ✓ L'entrée des CM1 et CM2 se fera par le portail utilisé actuellement par les véhicules. Un plan de circulation est présenté par M. Filipozzi, montrant les espaces réservés aux élèves du primaire. Avec ce nouvel agencement M. Filipozzi précise que l'établissement est en cohérence avec les cycles d'enseignement. C'est une nouvelle expérience pour tout le monde, mais nous pourrions nous appuyer sur le nouveau proviseur qui a déjà travaillé avec un cycle 3 « rassemblé ».
- ✓ La durée des travaux est plus longue pour Renoir 1 car il s'agit de travaux plus importants : enlever les escaliers, refaire toutes les ouvertures, mise en place d'un ascenseur alors que pour le bâtiment C il n'y a pas de gros œuvre.

7- Rentrée 2019-2020 : inscriptions, organisation et structure pédagogique

Les inscriptions se déroulent bien. A ce jour, les classes sont complètes, une liste d'attente a été mise en place.

841 élèves ont été affectés à ce jour, mais nous savons que pendant l'été et au moment de la rentrée il y a encore des mouvements.

Répartition des niveaux, effectifs moyens :

Niveau	Nombre de classes	Effectifs attendus
MS	2	28
GS	3	28
CP	5	26
CE1	5	28
CE2	5	28
CM1	5	30
CM2	5	30

Concernant l'organisation du temps scolaire et des enseignements, aucune modification d'horaire n'aura lieu à la rentrée 2019.

Comme indiqué par Michel Houdu lors du précédent conseil d'école, il y aura des changements dans l'enseignement de la langue arabe qui entraîneront des modifications dans l'organisation du temps scolaire puisque tous les élèves seront désormais libérés le vendredi après-midi pour permettre aux enseignants de se réunir et de travailler sur les projets mis en place, dont le co-enseignement français-arabe.

Les élèves de maternelle et de CP auront 3 heures d'arabe par semaine, et pour les élèves du CE1 au CM2, à ces 3 heures d'arabe s'ajouteront 2 heures de co-enseignement français-arabe ou anglais-arabe.

Tous les élèves auront 26 heures de classe par semaine.

Afin que cela puisse être officiel, il est demandé aux membres du conseil d'école de valider les modifications du règlement intérieur, validation à l'unanimité.

Départs :

- Joëlle CHEEBA (départ à la retraite) et Christine CORTADO (retour en France), enseignantes françaises, toutes deux sur des supports de résidents quitteront l'école cette fin d'année scolaire. L'un de ces supports a été fermé par l'Agence et le poste passe désormais en contrat local.
- Aziz MIMOUDI, Moulay Ahmed LAMSAAF et Ahmed LEASSAFRI, enseignants de langue arabe mis à disposition par le Ministère marocain réintègrent leur poste d'origine.
- Guylaine JOUSSET, ASEMest déjà rentrée en France.

Toute l'équipe pédagogique de l'établissement salue le professionnalisme et l'investissement de ces collègues que nous voyons partir à regret.

Changement de niveau :

Béatrice Zayane passe du CM1 au CE2, Eva Benkarimpasse du CM1 au CE1.

Recrutement :

- Marie VARIN, enseignante de CP, titulaire de l'Education nationale a été nommée sur le poste de résident libéré.
- Deux enseignantes ont été recrutées sur des postes en contrat local : l'une d'entre elles est titulaire et l'autre enseignante actuellement à Dubaï.
- Trois enseignants de langue arabe mis à disposition par le Ministère marocain devraient être recrutés prochainement (nomination encore inconnue).
- Nathalie BOUSSETTA a été recrutée sur le support à temps plein libéré par Guylaine JOUSSET.
- Une ASEM à temps partiel est actuellement en cours de recrutement.

8- Questions des représentants des parents d'élèves

Questions UCPE

1- Bilan annuel sur les mesures d'accompagnement pour les élèves à besoin particulier, avez-vous des statistiques? Quelles perspectives pour l'année prochaine?

Une partie de la réponse a été donnée au cours de ce conseil d'école. Pour 2019/2020 nous continuons le travail d'accompagnement des enfants en difficulté qui progressent à leur rythme.

2- Quels dispositifs pour bien assurer l'enseignement de la langue arabe l'année prochaine ?

Réponse donnée dans le 7^{ème} point

3- Quelles mesures d'accompagnement pour les nouveaux enseignants recrutés sous contrat local?

- a) Les enseignants recrutés localement peuvent être titulaires de l'Education nationale en disponibilité. Pour les nouveaux arrivants, un est titulaire et l'autre déjà en poste avec de l'expérience.
- b) S'ils ne sont pas titulaires, ils peuvent pour certains avoir déjà de nombreuses années d'enseignement dans le réseau, et donc être expérimentés.
- c) Un Master de l'enseignement français à l'étranger est désormais accessible au Maroc. Depuis une année cette formation diplômante à laquelle peuvent candidater tous les personnels non titulaires est mis en place par l'Université Internationale de Rabat. Elle est réalisée en étroite collaboration avec l'ESPE de Nancy-Metz et l'Inspection de la zone Maroc. Trois enseignantes de l'établissement ont candidaté pour l'année prochaine.

Cette formation se déroule à l'heure actuelle sur les temps de vacances, elle est encadrée par une réelle équipe et avec un accompagnement composé d'enseignants formateurs.

4- Pourquoi ProxiRest a refusé de rembourser les périodes d'absences correspondant aux classes transplantées comme cela était stipulé dans le règlement intérieur de la cantine ?

Pourquoi ProxiRest a fait payer tout le 3^{ème} trimestre aux parents intéressés uniquement par la période du Ramadan ?

Comment mieux coordonner la communication ?

M. Pesenti prend la parole, en évoquant une communication un peu défailante pour cette 1^{ère} année de fonctionnement entre ProxiRest, l'établissement et les parents.

Cependant, il rappelle qu'il existe un règlement clair. Lorsqu'une absence est liée à l'école, le remboursement (ou un report) doit être effectué, facile à prévoir pour les classes transplantées, un peu moins pour les sorties à la journée.

Pour 2019/2020, ProxiRest propose une inscription entre 1 et 5 jours par semaine, système très souple. Notons tout de même que les places sont limitées et que l'inscription se fait au trimestre. Les élèves de maternelle seront accueillis à la rentrée. Les élèves souffrant d'allergie, couverts par un PAI, seront eux aussi accueillis mais dans le cadre d'un dispositif de panier-repas.

5- Si un enfant est victime de harcèlement scolaire ou sexuel, quelle est la procédure suivie par la direction pour traiter ce cas ? Y-a-t-il un protocole pour gérer ces situations ? Quelles mesures de sensibilisations ?

Il n'y a pas de procédure rigide, l'établissement s'adapte à chaque cas en s'appuyant sur les ressources ministérielles.

L'an dernier une commission Vie Scolaire a été mise en place. Il s'agit d'un travail quotidien de gestion des conflits qui s'exprime à travers l'EMC, la mise en place des messages clairs.

L'équipe de l'école Renoir souhaite attirer l'attention sur l'usage du téléphone portable pour des enfants bien trop jeunes qui génère des conflits à l'extérieur de l'école (WhatsApp, réseaux sociaux, etc....) qui rejaillissent sur le temps scolaire. La direction rappelle que l'école ne peut être tenue responsable de ce qui se passe en dehors de l'établissement.

Aujourd'hui de plus en plus d'enfants trop jeunes viennent avec des problématiques liées à l'utilisation d'écrans, il est important d'en connaître les risques, de s'informer.

Mme Anne Lambling, enseignante en CP, alerte l'ensemble des personnes présentes sur l'utilisation des jeux vidéo réservés aux adultes à la maison. Mme Soufi prouve que les enfants peuvent se passer d'écran, en s'appuyant sur les classes transplantées où les élèves n'y ont pas accès et ne réclament pas. Le rôle des parents est primordial.

6- Les parents seront ils conviés aux manifestations (fête de l'école ou autres) de fin d'année. Quelle vision pour l'année prochaine ?

Aucune modification ne sera amenée pour l'année à venir, les mesures de sécurité restent les mêmes.

Les parents sont conviés aux spectacles de fin d'année qui se déroulent en journée. Ils ont lieu à l'Institut Français qui nous prête gratuitement une salle. Le planning de disponibilité est assez faible compte tenu de leur programmation lors du « Marrakech du rire » et du mois de ramadan.

Mme Libre remercie Florence Coudon, Dominique Arnaud et Abdelkrim Jeddide l'Institut Français pour les heures consacrées à la planification de ces manifestations.

7- Pour organiser la bourse aux livres le vendredi 28 juin pouvez-vous nous mettre à disposition les listes avant cette date ?

Les listes des manuels scolaires seront en ligne sur le site de l'école en fin de semaine.

8- Quelles mesures en perspectives pour améliorer la communication au sein de la Cité Scolaire ?

Madame Libre souligne que cette question est très large, elle mérite d'être précisée.

Cependant, elle indique que malgré un envoi de mails fréquents, trop de parents ne lisent pas leurs courriels. Le débat papier/mail n'a pas lieu d'être, pour les informations de haute importance la communication est doublée.

Madame Libre attire l'attention sur les dangers de la diffusion des informations propre à l'école sur les réseaux sociaux (invitation au spectacle des CP diffusée sur Facebook).

Questions APEMA :

1-Mise en place d'un événement en fin d'année qui regroupe l'ensemble des enfants de Renoir (kermesse....)

Comme dit précédemment, l'établissement est toujours sous couvert d'un plan Vigipirate attentat «alerte rouge »et pour l'instant l'accueil des parents au sein de l'établissement n'est pas envisageable.

2. Participation au carnaval

Le point sera fait avec le nouveau proviseur et nous verrons les choix qu'il fera.

3. Essayer de généraliser les sorties scolaires par niveau

Les sorties scolaires rentrent dans le projet que l'enseignant fait pour sa classe, elles donnent du sens à son action.

Lors des réunions de préparation de la rentrée, dans les semaines à venir, l'équipe enseignante abordera le sujet pour commencer une programmation.

4. Merci pour la propreté des toilettes, un réel effort a été fait.

Les diverses demandes concernant la propreté des sanitaires ont porté leurs fruits. L'établissement a entendu ces demandes. Il est constaté que les sanitaires sont désormais plus propres et sont correctement achalandés en savon et papier hygiénique.

5. Dans quelle mesure est-il possible de se faire rembourser la cantine en cas d'absence (grève des enseignants, maladies.....)?

Réponses apportée ci-dessus.

Il est 19h00, Madame Libre conclut ce conseil d'école en remerciant vivement M. Pesenti qui quitte l'établissement pour la qualité de son travail et invite les membres du conseil d'école à se rendre dans le jardin de la salle des professeurs du second degré pour un moment de convivialité.